

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

BRED EQUILIBRE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	BRED EQUILIBRE
Nom de l'initiateur du PRIIP :	PROMEPAR ASSET MANAGEMENT (Groupe BRED)
Code ISIN :	FR0010912881
Site Web :	www.promepar.fr
Contact :	Appelez le + 33 (0) 1 40 90 28 60 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de PROMEPAR AM en ce qui concerne ce document d'informations clés
Pays d'autorisation et agrément :	PROMEPAR AM est agréée en France sous le n° GP 92-17 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	03/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de placement de droit français (FCP) de type OPCVM.

Durée : La durée d'existence prévue du fonds est de 99 ans.

Objectifs : BRED EQUILIBRE a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure au benchmark 55% ESTER capitalisé + 45% FCI EMU 50 EURO dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La politique de gestion du Fonds est discrétionnaire et dynamique. La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs en titres vifs ou à titre accessoire en OPC est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, sur ses perspectives d'évolution. Elle pourra varier en fonction des anticipations du gérant et des opportunités de marché.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le Fonds adopte une stratégie d'investissement qui repose notamment sur :

- Une gestion active de convictions sur les actions, sans a priori de style, ni de taille (avec un maximum de 20% de l'actif net en petites et moyennes capitalisations, inférieures à 10 MM d'euros) en sélectionnant des entreprises sur un univers de valeurs majoritairement européennes. Les actions issues de pays émergents ne dépasseront pas 10% de l'actif net du Fonds et ne seront investies qu'à travers l'utilisation d'OPC de droit français ou européen. Notre approche s'attachera à sélectionner des entreprises affichant des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne et dont le potentiel n'est pas encore anticipé par le marché, soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement. Les actions hors zone euro pourront représenter jusqu'à 20% maximum de l'actif net du Fonds.

- Une sélection opportuniste de titres obligataires. Les marchés de taux concernés sont ceux de la zone Euro (y compris des émetteurs issus des pays de l'OCDE qui interviennent sur les marchés de taux de la zone Euro), ainsi que les marchés de taux des pays émergents à titre accessoire et au travers d'OPC de droit français ou européens. Les produits de taux sélectionnés sont soit des titres obligataires émis par des sociétés privées, soit des emprunts d'Etats ou des titres émis par des organismes d'Etat à caractère public, libellés en Euros sans critères de notation. Le Fonds pourra investir dans des titres spéculatifs dans la limite de 50% et dans la limite de 60% sur les obligations convertibles. La fourchette de sensibilité moyenne aux taux d'intérêts de la poche taux est comprise entre -2 et 8.

Le Fonds pourra donc être exposé au risque de change.

L'exposition maximum du Fonds aux marchés actions pourra varier entre 0% et 60% de l'actif net en fonction des anticipations des gérants.

Le Fonds pourra ainsi éventuellement ne pas être exposé aux marchés d'actions et/ou obligataires sur une période donnée. Dans ce cas le Fonds sera investi en titres de créance et instruments du marché monétaire de maturités inférieures à un an.

Les marchés de taux concernés sont ceux de la zone Euro (y compris des émetteurs issus des pays de l'OCDE qui interviennent sur les marchés de taux de la zone Euro), ainsi que les marchés de taux des pays émergents à titre accessoire et au travers d'OPC de droit français ou européens.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés. Le Fonds interviendra sur les marchés à terme d'actions, de taux ou de change. L'ensemble de ces opérations est effectué dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds concernant les marchés à terme actions et d'une fois l'actif concernant les marchés à terme sur taux d'intérêt et de change.

Investisseurs de détail visés : Ce Fonds s'adresse à tous souscripteurs. Il n'est pas autorisé aux "U.S PERSONS".

Information Benchmark : L'OPCVM est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation des revenus : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvrés	J jour d'établissement de la VL	J+1 ouvrés	J+2 ouvrés
Centralisation avant 12h des ordres de souscription et rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions et des rachats

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

La valeur liquidative est quotidienne. Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours de Bourse ouvrés à 12h, heure de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Ces ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent à J+2 ouvré (J étant le jour de centralisation).

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de PROMEPAR AM en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PROMEPAR AM.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux produits dérivés: Risque d'amplification de l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.
- Risque de contrepartie: Risque lié à la faillite, au défaut de paiement ou de tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle le fonds aura conclu un contrat ou une transaction.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement (EUR): 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 An	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	4 923,39 €	3 745,80 €
	Rendement annuel moyen	-50,77%	-17,83%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 731,28 €	9 136,79 €
	Rendement annuel moyen	-12,69%	-1,79%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 313,01 €	11 045,05 €
	Rendement annuel moyen	3,13%	2,01%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 985,69 €	12 769,02 €
	Rendement annuel moyen	19,86%	5,01%

Scénario Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-03-2015 et le 31-03-2020

Scénario Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-07-2018 et le 31-07-2023

Scénario Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31-05-2019 et le 31-05-2024

QUE SE PASSE-T-IL SI PROMEPAR AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement (hors frais de contrat) :

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	238 €	890 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,4%	1,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6% avant déduction des coûts et de 2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,16% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	115 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	23 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% TTC de la surperformance de l'OPC par rapport à la performance de son indice de référence 55% Ester capitalisé + 45% FCI EMU 50, même en cas de performance négative de l'OPC. Il s'agit d'une estimation des coûts totaux comprenant la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de détention recommandée. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts à chaque VL. Les rachats sont exécutés hebdomadairement. Il existe un dispositif de plafonnement des rachats à partir d'un seuil de 5%.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la Conformité PROMEPAR ASSET MANAGEMENT :

Par courrier : PROMEPAR AM – Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place Ronde – CS50246 – 92 981 Paris La Défense cedex

Par e-mail : promepar.conformite@bred.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : www.promepar.fr

Autres informations pertinentes :

Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur www.promepar.fr